

EDITION SPECIALE

23 JUIN

JOURNEE INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS

Le 23 juin c'est la Journée internationale des services publics. La CGSP profite de cette journée pour souligner l'importance et la valeur des services publics.

Pourquoi une Journée internationale des services publics ?

Le 23 juin 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la "Journée internationale des services publics" après avoir adopté une résolution intitulée "Gouvernance publique et développement" qui soulignait l'importance de la gouvernance publique dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, adoptée en 2000, qui fixait les objectifs suivants :

1. éradiquer l'extrême pauvreté et de la faim ;
2. donner accès à l'éducation primaire pour tous
3. promouvoir l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes
4. réduire la mortalité infantile et juvénile
5. améliorer la santé maternelle
6. lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
7. préserver l'environnement.

Mais à y regarder de plus près, les services publics méritent d'être reconnus tout au long de l'année ! Ne serait-ce que pour que le public reprenne conscience de l'immense valeur de tous ces services, tant pour les travailleurs individuels et les citoyens que pour les entreprises et l'ensemble du système économique.

Les services publics sont toujours là pour tout un chacun.

Les différentes crises (financière, Covid-19, inondations, etc.) qui nous ont durement frappés ces dernières années nous rappellent quotidiennement l'importance des services publics dans la société.

Pour se rendre compte du rôle fondamental des services publics, essayons d'imaginer ce que serait notre journée s'ils n'existaient pas.

Essayons d'imaginer une société sans radio et télévision publiques, sans transports publics, sans services de voirie et d'assainissement, sans police, sans assainissement de l'eau, sans conduites de gaz, sans bibliothèques, sans écoles, sans théâtres et salles de concert, sans services administratifs, sans cantines scolaires, sans voyages scolaires, sans crèches, sans centres de réadaptation, sans logements sociaux, sans services d'aide à l'enfance, sans services d'aide à la famille, sans services d'aide à l'enfance, sans eau potable, sans accès à la culture, sans administrations communales pour les mariages ou juridictions pour les

divorces, sans soins de santé préventifs et curatifs, sans urgences hospitalières, sans cours du soir, sans élimination des déchets, sans pompiers, sans musées, ...

Mieux encore, imaginons un monde avec tout cela, mais à un prix. Un monde où quelques ultra-riches pourraient s'offrir le luxe d'une journée confortable dans un quartier agréable, mais où la grande majorité de la population devrait choisir entre envoyer un enfant à l'école ou chauffer sa maison, ou soigner son cancer, ou acheter une voiture parce qu'il n'y a pas de bus, ou inscrire sa fille à une journée sportive ou aller à un concert philharmonique, le tout dans un quartier non éclairé, non goudronné et plein de débris. C'est un peu dur, non ?

Pourquoi alors la mauvaise image des services publics ?

Depuis plus de 30 ans, les arguments contre l'intervention de l'État ne ménagent pas leurs efforts sur le plan idéologique, dans le but de remettre en cause les quatre piliers de l'État-providence : les services publics, la protection sociale, le droit du travail et les politiques socio-économiques qui soutiennent l'activité économique.

Depuis lors, l'état social des services publics n'a été discuté qu'en termes de crise perçue et d'effondrement inévitable.

Le discours dominant, tant dans les médias qu'en politique, brosse un portrait négatif des services publics. Les *dépenses sociales* seraient un fardeau, la *"pression fiscale"* serait écrasante, la *"dette"* publique serait une

menace et le *"trou"* dans le système de sécurité sociale serait un danger...

Le but de cette subversion est de nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternative. Elle veut nous contraindre à la résignation en nous faisant accepter des réformes qui vont à l'encontre des intérêts des citoyens. Elle écrit un récit dans lequel le secteur public serait moins efficace et moins vertueux que le secteur privé. Un récit dans lequel nos mécanismes de solidarité sont présentés comme des dépenses inutiles censées entraver une concurrence saine et nécessaire. Un discours qui perpétue un rapport de domination et d'accumulation favorable à quelques riches. Ce récit est un mensonge !

Utilité des dépenses publiques

L'un des arguments avancés pour nous faire croire que les services publics coûtent cher à la collectivité est celui qui les met en relation avec le produit intérieur brut (PIB). Ainsi, des hommes politiques bien connus affirment plus d'une fois qu' *"en Belgique, 55 % du PIB (plus de la moitié du PIB) est constitué de dépenses publiques"*.

Une telle affirmation, aussi fautive que grossière, laisse entendre que les pouvoirs publics siphonnent une grande partie de la richesse produite, ne laissant rien (ou presque) aux autres acteurs économiques. Rien n'est plus faux !

Au lieu d'être une ponction sur la richesse produite, les services publics produisent au contraire de la richesse ! Selon les propres chiffres de la Banque nationale de Belgique (BNB), 25 % de la croissance économique est due aux dépenses publiques.

Dans une convention internationale établissant les règles de la comptabilité nationale, l'ONU reconnaît que les fonctionnaires sont productifs. La double caractéristique de leur activité productive est qu'elle se déroule en dehors de la sphère marchande et qu'elle est gratuite (ou presque).

Cependant, cette activité n'est pas produite gratuitement, son coût est payé par les impôts: c'est un coût "socialisé". Les appels réguliers à la réduction des effectifs de la fonction publique considèrent l'emploi dans le secteur public uniquement comme un coût (généralement excessif), mais il n'est jamais dit qu'il contribue de manière décisive à la prospérité nationale et à la croissance du pays.

En effet, si un quart de ces dépenses sert à rémunérer le travail (productif !) des fonctionnaires, la moitié est constituée de prestations (retraites, médicaments et soins remboursés, etc.) qui alimentent le revenu des ménages et leur permettent ainsi de dépenser en consommation privée, ce qui, en plus d'être redistributif, soutient l'activité des entreprises.

Il est facile de comprendre pourquoi les dépenses publiques sont si utiles d'un point de vue économique. Loin d'être une charge, elles

constituent un élément essentiel de soutien à la consommation et à l'investissement des ménages (prestations et allocations diverses, marchés publics, dépenses privées des fonctionnaires, ...).

Effets néfastes des politiques d'austérité

Réduire les dépenses n'est donc pas une solution, car les politiques d'austérité limitent le poids du gouvernement et fragilisent donc aussi un levier essentiel de la croissance.

Tant les fonctionnaires que les citoyens subissent les conséquences des politiques d'austérité. Si l'on peut évaluer l'inefficacité sociale des politiques d'austérité, il faut aussi souligner leur inefficacité économique. Trop souvent, les coupes dans les services publics sont justifiées par la nécessité de stimuler l'économie en rétablissant la croissance économique. Mais ce "supposé" cercle vertueux ne s'est jamais vérifié dans la pratique. En fait, c'est le contraire qui se produit. Au cours de la période 2009-2011, les pays dont la croissance du PIB était la plus faible étaient également ceux qui menaient les politiques d'austérité les plus strictes...

Les services publics, un outil de redistribution des richesses

Les services publics réduisent considérablement les inégalités sociales ! Les dépenses publiques en Belgique s'élevaient à 247 milliards d'euros en 2019 (avant la pandémie de Covid), dont plus de la moitié est consacrée à la sécurité sociale et aux soins de santé. Mais ce n'est pas tout !

Prendre soin des autres, cuisiner et nettoyer sont des tâches essentielles au bien-être des sociétés et au bon fonctionnement d'une économie. Ces emplois de soins requièrent souvent peu de qualifications et sont considérés comme une extension du travail de soins non rémunéré des femmes.

L'inégalité entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches domestiques se traduit également par une inégalité en matière d'emploi, de salaire, de choix et de qualité de vie. Cela affecte non seulement le revenu immédiat des femmes, mais aussi leur sécurité économique future.

Pour les femmes, il y a le choix ou l'obligation de donner la priorité au travail de soins ou d'accepter des emplois à temps partiel ou dans le secteur informel pour payer leurs systèmes de protection sociale et accumuler des ressources et des richesses.

Avec le vieillissement de la population mondiale, la demande de travail de soins augmentera considérablement et nous approchons d'une véritable crise du travail de soins, malgré le fait que ce secteur pourrait fournir une énorme réserve d'emplois décents et dignes à des millions de personnes.

Selon la Confédération syndicale internationale (CSI), un investissement public direct dans l'économie des soins de 2 % du PIB dans seulement sept pays à revenu élevé pourrait conduire à la création de plus de 21 millions d'emplois, dont 75 à 85 % pour les femmes. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 475 millions d'emplois seront nécessaires d'ici 2030 pour répondre aux besoins mondiaux en matière de soins de santé.

Pourtant, les gouvernements continuent d'ignorer la nécessité (et le potentiel) d'investir dans des emplois décents dans ce secteur. Au lieu de cela, ils transfèrent la prestation des services de santé essentiels aux acteurs du marché, ce qui fait baisser les salaires et détériore les conditions de travail, tout en réduisant l'accessibilité géographique et financière et la qualité des services de santé pour tous. Et lorsque les prestations et l'aide sociale sont réduites, ce sont les mères célibataires et les retraités célibataires qui souffrent le plus, car leurs tâches de soins non rémunérées augmentent.

Des systèmes fiscaux plus équitables sont essentiels pour faire face à la crise des soins en collectant les recettes nécessaires pour investir dans un système de soins qui réponde aux besoins de tous, sans dépendre du travail non ou faiblement rémunéré des femmes. Les impôts financent les services publics de garde d'enfants, de soins de santé, d'éducation et de protection sociale, ainsi que les infrastructures dont les sociétés ont besoin pour vivre et soutenir l'activité économique. Les services publics tels que les soins de santé et l'éducation peuvent contribuer à répartir et à réduire la charge du travail de soins et permettre aux femmes de choisir l'avenir et l'emploi qu'elles souhaitent.

En revanche, lorsque les gouvernements choisissent de ne pas investir dans ces politiques de redistribution indispensables, ils forcent les femmes et les filles marginalisées à combler le fossé, en les contraignant à davantage de travail de soins non rémunéré, à moins de temps pour leurs opportunités

personnelles, à moins d'éducation et à moins de travail, avec le risque ultime de sombrer dans la pauvreté.

Les services publics, une alternative au capitalisme

Pour la CGSP, le système capitaliste, avec sa vision à court terme de maximisation des profits par la production de biens et de services détachés des besoins réels des gens, conduit à la détérioration des conditions de vie, des systèmes sociaux et de l'écosystème. L'activité économique doit servir la population dans son ensemble, ce qui signifie que la production de biens et de services doit être orientée vers le bien commun. Il est donc urgent d'envisager une planification démocratique de l'économie pour mettre fin à la concurrence entre les systèmes sociaux, à la détérioration des conditions de travail et à l'exploitation de l'environnement et des ressources naturelles, pour remplacer la recherche du profit par la satisfaction des besoins collectifs et des exigences environnementales.

Il faut mettre fin à la production de produits inutiles et nocifs en réorganisant la production de biens et de services. C'est là que les services publics ont un rôle de pionnier à jouer. **La CGSP demande donc un plan de développement des services publics qui rompe avec la dynamique du "court terme" et montre que l'économie peut s'organiser en dehors de l'activité capitaliste.**

Pour la CGSP,

- Il est urgent et indispensable d'instaurer **un système fiscal plus juste et plus progressif** qui taxe davantage les grandes fortunes et favorise les aidants.
- Dans le domaine de **l'aide à la personne notamment, il existe de nombreux besoins non satisfaits** (crèches, soutien aux personnes âgées et handicapées) et c'est au gouvernement de créer des services publics dans ce domaine. Des investissements sont nécessaires pour rééquilibrer la responsabilité du travail de soins, qui incombe de manière disproportionnée aux filles et aux femmes.
- Dans le domaine des transports, il appartient au gouvernement de définir le **réseau des services de transport de manière que tous les citoyens puissent accéder à des services de qualité.**
- Une dynamique de **fourniture de services publics de qualité est nécessaire.** Cette dynamique doit être contraire à la logique de suppression des points d'accès aux services publics jugés « insuffisamment rentables ».
- Par ailleurs, les **services publics doivent être accessibles à l'ensemble de la population** par une politique tarifaire adaptée. Dans le domaine des transports, cela permettra également de rendre les transports publics plus attractifs, avec des effets bénéfiques sur l'environnement.

**ENSEMBLE, PLUS FORTS
POUR LES SERVICES PUBLICS !**

<https://www.un.org/fr/observances/public-service-day>

Source : Les services publics, un choix de société,
IRW CGSP.

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 -
E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 –
E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 -
E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 -
E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 -
E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69 - E-mail :
laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 -
E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 -
E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Adil MIZAR - GSM : 0496/76 11 97 -
E-mail : adil.mizar@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 5 E-mail :
frederic.guiot@minfin.fed.be



*N'oubliez pas, pour vos envois de courriels,
la mention « SYND » en objet.*

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur
<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>
Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation
de vos données : C G S P A l'attention du Président -
Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.